Swiss Olympic | Talgut-Zentrum 27 | CH-3063 Ittigen près de Berne

Aux présidentes et présidents ainsi qu'aux directrices et directeurs des membres de Swiss Olympic (fédérations sportives nationales et organisations partenaires)

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de Berne

Tél. +41 31 359 71 11
Fax +41 31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Ittigen, 23 avril 2020

Vers un assouplissement progressif avec des mesures de protection

Chères présidentes et chers présidents des fédérations membres de Swiss Olympic,
Chères directrices, chers directeurs,

Nous sommes heureux de vous fournir quelques informations qui, nous l'espérons, seront positives pour vos clubs et membres.

Comme vous le savez, la Confédération a lancé une stratégie de sortie en plusieurs étapes en ce qui concerne les mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus. Lors de la conférence de presse du Conseil fédéral du 22 avril 2020, la conseillère fédérale Viola Amherd a annoncé que le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) entendait proposer au Conseil fédéral d'ici fin avril, de permettre à nouveau, à partir de début mai, la pratique de certains sports dans lesquels les règles d'hygiène prescrites peuvent être appliquées, conformément à des concepts de protection. Le calendrier précédent ne prévoyait un assouplissement pour le sport qu'à partir de la mi-mai. En outre, il semble que le Conseil fédéral s'occupe aussi de la question de savoir si les sportives et sportifs d'élite pourront reprendre leur entraînement, sous des conditions strictes, dès le début du mois de mai. Toute la famille du sport peut se réjouir de ces bonnes nouvelles !

L'autorisation anticipée et progressive des entraînements dès le début du mois de mai serait la récompense du travail de persuasion que Swiss Olympic a accompli en coulisses auprès du gouvernement fédéral, en collaboration avec l'Office fédéral du sport (OFSPO) et vous-mêmes, chers représentants des fédérations. Ce serait aussi une récompense pour les sportives et sportifs qui ont fait preuve de respect, de patience et de discipline dans une période difficile, et qui ont suivi les instructions de la Confédération.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Nous avons tous beaucoup de travail devant nous pour que les mesures d'assouplissement annoncées par la ministre des sports Viola Amherd soient réellement effectives à partir du mois de mai. Par cette lettre, nous invitons donc toutes les fédérations à présenter, si possible d'ici lundi prochain 27 avril 2020, comment elles peuvent mettre en œuvre des mesures de protection pour leurs sports, dans un concept de protection élaboré sur la base des conditions cadres fournies (voir annexe). Ce concept doit entre autres comprendre une évaluation générale des risques, une réglementation vis-à-vis des voyages, des arrivées et des départs, ainsi que

les dispositions prévues en matière d'entraînement. Sans un concept de protection approprié pour chaque sport, lequel devra être approuvé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'OFSPO, il ne sera pas possible de reprendre les activités sportives de manière anticipée.

Lorsque le concept de protection sera prêt et approuvé, c'est aux cantons respectifs qu'il appartiendra de décider s'ils souhaitent effectivement rouvrir les installations sportives. La décision finale d'ouvrir ou non une installation sportive reviendra alors en dernier ressort aux propriétaires de chaque installation.
Swiss Olympic publiera tous les concepts de protection approuvés sur son site Internet : www.swissolympic.ch/coronavirus

Veuillez envoyer votre concept de protection, comprenant tous les points requis dans les conditions cadres, par e-mail à M. Walter Mengisen (walter.mengisen@baspo.admin.ch), vice-directeur de l'OFSPO et responsable de l'équipe en charge de la stratégie de transition de la Confédération pour le sport. Lui et son équipe se tiennent volontiers à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant l'élaboration du concept de protection.

Pour vous aider à réaliser le ou les concepts de protection de vos sports, nous vous envoyons en annexe le projet qui a d'ores et déjà été élaboré pour le tennis.
Afin de regrouper les ressources et de profiter des connaissances de chacun, nous vous encourageons à élaborer vos concepts en collaboration avec les fédérations de sports dont la situation est comparable à la vôtre.
Il n'y a pas de date officielle pour l'élaboration de votre concept de protection. La règle suivante s'appliquera **: sans concept de protection approuvé, pas d'activité sportive.**

Les personnes de contact suivantes sont disponibles pour répondre à vos questions :

- Élaboration du concept de protection : Walter Mengisen (walter.mengisen@baspo.admin.ch)
- Coordination avec d'autres sports : équipe Soutien aux fédérations de Swiss Olympic (veuillez contacter le collaborateur responsable de votre fédération)
- Installations sportives villes/communes : Marcel Thoma, comité central de l'Association suisse des services des sports (ASSS) (marcel.thoma@stadt.sg.ch)
- Installations sportives cantons : Felix Jaray, président de la Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS) (Felix.Jaray@zg.ch)
- Questions générales sur les décisions de la Confédération : Christoph Lauener, responsable communication de l'OFSPO (christoph.lauener@baspo.admin.ch)

Avec les mesures de protection décrites dans les conditions cadres, chaque fédération peut contribuer à définir la base sur laquelle le Conseil fédéral prendra sa décision fin avril – une décision, espérons-le, positive pour le sport. Les modalités et la date de l'ouverture progressive du sport seront décidées par le Conseil fédéral lors de sa séance du 29 avril 2020. Jusqu'à cette date, les directives actuelles restent en vigueur – à savoir, toutes les activités des clubs sont interdites et toutes les installations sportives fermées.

Nous vous remercions de votre engagement et vous souhaitons à toutes et tous une bonne santé.

Meilleures salutations,

Swiss Olympic

Jürg Stahl
Président

Roger Schnegg
Directeur